

ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE

PROCÈS-VERBAL DE LA SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2016-2017) DE L'ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE, TENUE LE 15 MAI 2017 À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

PRÉSENCES

Présent	Absent		Présent	Absent	
X		Danielle Ducharme, parent	X		Sonia St-Jean, enseignante
X		Myriam Fortier, parent	X		Suzie Lamoureux, enseignante
X		Martine Gauthier, parent	X		Enrico Nino, enseignant
	X	Mélanie Sabourin, parent	X		Nathalie Sylvestre, soutien
X		Bamitié Lamboni, parent	X		Christian Trudeau, directeur
X		Bertrand Séguin, parent			

1. PRÉAMBULE

1.1 Accueil des membres

Mme Danielle Ducharme souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 07.

1.3 Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

(CÉGL.16-17.48)

Il est proposé par Mme Sonia St-Jean, appuyée par Mme Danielle Ducharme, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

(CÉGL.16-17.49)

Suzie Lamoureux souligne qu'une erreur s'est glissée dans le procès-verbal. Au point 6, il faudrait changer la phrase suivante : « On privilégie la récupération et le recyclage des cahiers d'activités » par « On privilégie la récupération et le recyclage des fournitures scolaires. »

Il est proposé par Mme Danielle Ducharme, appuyée par Mme Sonia St-Jean, d'approuver le procès-verbal tel que modifié.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL 3 AVRIL 2017

- M. Trudeau et M. Séguin sont allés à la soirée des bénévoles. Mme Boutin a bien apprécié la soirée.
- Organisation scolaire : Les chiffres demeurent tels que présentés à la dernière réunion. Au premier cycle les classes sont pleines. Il est trop tôt pour savoir si des transferts administratifs seront à faire. Des lettres seront envoyées aux parents des élèves susceptibles d'être transférés dès la semaine prochaine.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

5. BUDGETS 2017-2018

M. Trudeau remet et explique les différents budgets.

5.1 Budget du conseil d'établissement

(CÉGL.16-17.50)

Considérant que le budget du conseil d'établissement est dépendant de celui de l'établissement;

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter son budget en conformité à l'article 66 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par M. Enrico Nino, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2017-2018 du conseil d'établissement tel que déposé par la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Budget du service de garde

(CÉGL.16-17.51)

Considérant la politique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par Mme Danielle Ducharme, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2017-2018 de fonctionnement au montant de 380 917\$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 380 917\$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Budget de l'établissement

(CÉGL.16-17.52)

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'établissement en conformité à l'article 95 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Considérant que le budget du conseil d'établissement a été adopté;

Considérant que le budget du service de garde a été adopté, s'il y a lieu;

Il est proposé par Mme Danielle Ducharme, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2017-2018 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 174 944\$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. LISTES DES EFFETS ET FOURNITURES SCOLAIRES 2017-2018

(CÉGL.16-17.53)

Il est proposé par Mme Sonia St-Jean, appuyée par Mme Myriam Fortier, d'approuver les listes d'effets et fournitures scolaires telles que déposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. RENTRÉE 2017-2018 ET ENTRÉE PROGRESSIVE

M. Trudeau mentionne qu'il souhaite faire une entrée progressive pour le préscolaire sur 4 jours. Pour les élèves du primaire, la rentrée se déroulerait sensiblement comme l'an passé, c'est-à-dire selon l'horaire régulier dès la première journée, soit le 30 août 2017.

(CÉGL.16-17.54)

Il est proposé par Mme Nathalie Sylvestre, appuyée par Mme Sonia St-Jean, d'approuver la rentrée 2017-2018 et l'entrée progressive des maternelles telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. SORTIES ÉDUCATIVES

M. Trudeau remet un document explicatif concernant la sortie de fin d'année des groupes 061 et 062.

(CÉGL.16-17.55)

Il est proposé par Mme Myriam Fortier, appuyée par Mme Martine Gauthier, d'approuver la sortie des élèves des classes 061 et 062 au Riverain Ste-Catherine le vendredi 16 juin 2017 en soirée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. TIRELIRES D'HALLOWEEN 2017

M. Trudeau présente la demande de l'organisme La Rencontre Châteauguoise, qui souhaite distribuer des tirelires à nos élèves pour l'Halloween. Les membres questionne le fonctionnement de cette activité et souhaite des améliorations. Certains membres amènent l'idée d'encourager Leucan plutôt que La Rencontre Châteauguoise. Discussions des membres.

(CÉGL.16-17.56)

Il est proposé par Mme Suzie Lamoureux, appuyée par Mme Martine Gauthier, d'approuver le choix de poursuivre avec les tirelires de La Rencontre Châteauguoise. M. Trudeau fera part à l'organisme des améliorations souhaitées suite aux commentaires des membres du conseil d'établissement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENCES DE PLANTES ET D'ANIMAUX À L'ÉCOLE

M. Trudeau nous informe de la nouvelle politique entourant la présence des animaux et des plantes à l'école. La commission scolaire ne tolèrera plus, dans les années à venir, la présence de plantes et d'animaux à moins qu'ils ne fassent partie d'un projet particulier.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

Le salon du livre a généré une ristourne de 675\$. Ce montant a été réinvesti dans l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école.

12. COURRIER

Mme Ducharme nous informe du courrier reçu (Leucan - Sécurité à vélo).

13. PARTICIPATION DES PARENTS

13.1 Comité de parents

M. Séguin participe maintenant aux réunions du comité de parents. Il nous souligne quelques points discutés. Programmes sportifs parascolaires, programme Mozaïk, page Facebook d'école sont quelques-uns des sujets discutés.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Danielle Ducharme
Présidente

Christian Trudeau
Directeur